

Se souvenir pour mieux agir



Assemblée des
évêques catholiques
du Québec

Décembre 2019

Déclaration sur la violence envers les femmes et les personnes vulnérables

Il y a 30 ans, le 6 décembre 1989, 14 jeunes femmes étaient assassinées à l'École Polytechnique de Montréal. Cet événement qui a tragiquement marqué l'histoire du Québec est souligné chaque année, le 6 décembre, lors de la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*. Cette commémoration annuelle est l'occasion de prendre la mesure des violences que subissent encore les femmes, ainsi que de l'ampleur du travail d'éducation, de prévention et de réparation que l'on doit s'engager à poursuivre collectivement. En ce sens, la reconnaissance publique du fait que la tuerie de Polytechnique visait expressément des femmes est essentielle.

Face au constat que les violences envers les femmes perdurent, nous avons toutes et tous, individuellement et collectivement, des responsabilités à prendre. Pour nous, catholiques signataires de cette déclaration, il importe de se souvenir pour mieux agir.

Depuis les années 1980, le sujet de la violence faite aux femmes préoccupe des groupes de travail constitués de femmes et d'hommes, de prêtres et d'évêques du Québec. Une longue démarche de recherche et de consultation a donné lieu à la publication, il y a trente ans, du document *Violence en héritage?*¹. Aujourd'hui, nous constatons que les réalités qui y étaient décrites sont encore actuelles, et que plusieurs autres formes de violence affectent les femmes et les personnes vulnérables, en dehors de la sphère conjugale. Nous pensons, par exemple, à la cyberintimidation, à l'exploitation sexuelle de personnes mineures, à la prolifération de la pornographie, aux abus psychologiques et physiques, et à la traite humaine interne et internationale². Nous reconnaissons le phénomène des agressions – souvent à caractère sexuel – longtemps gardées secrètes mais révélées par les mouvements « agression non-dénoncée » et « moi aussi » (#agressionnondenoncee et #moiaussi). Nous prenons aussi davantage conscience de la discrimination et des agressions subies par des personnes en raison de leur orientation sexuelle, de leur appartenance religieuse manifestée par un signe visible ou de leur identification ethnique ou raciale.

L'expérience des violences subies par des femmes autochtones nous interpelle de façon particulière. Le *rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* recense l'ampleur de la violence systémique qui leur a été infligée. Cette violence ancrée dans des politiques coloniales et patriarcales est la cause de traumatismes qui affectent encore nos sœurs et frères autochtones aujourd'hui. Les 231 appels à la justice du rapport final concernent chacune et chacun de nous et c'est ensemble que nous devons envisager des chemins de guérison.

1. Assemblée des évêques catholiques du Québec, *Violence en héritage? Réflexion pastorale sur la violence conjugale* (1989, 2^e édition 2009), rendait compte en détail des types de violence, du cycle de la violence et de ses conséquences, au plan de la société en général, ainsi que dans l'histoire de la tradition chrétienne et ses textes sacrés. Des pistes d'action étaient proposées pour réfléchir, éduquer et transformer, notamment en ciblant la formation des personnes intervenantes en Église.

2. En 2004, pour se mobiliser contre l'exploitation sexuelle et le travail forcé, des communautés religieuses et des organismes d'action communautaire et de recherche ont fondé le Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII). Pour en savoir plus: www.cathii.org.

Déclaration sur la violence envers les femmes et les personnes vulnérables

L'appel à faire mémoire se situe au cœur de notre foi. Nous nous souvenons en effet d'une personne, Jésus de Nazareth, qui fut la victime de l'ultime violence, celle de la mise à mort sur une croix. Cette peine capitale lui a été infligée de manière injuste, il y a deux mille ans, par les pouvoirs politiques et religieux. Pourtant, l'action de Jésus avait été non-violente. Il s'est placé au service de la dignité et de la justice, se faisant proche des personnes exclues et marginalisées, dont des femmes. Les Évangiles nous rappellent clairement le rôle fondamental qu'elles ont joué dans le christianisme naissant.

Ce rappel nous invite à porter un regard sur l'institution religieuse qui nous rassemble. Nous sommes conscientes et conscients que notre Église a contribué à la violence subie par diverses personnes, ici et ailleurs. Les agressions, les abus sexuels, les abus de pouvoir et les abus spirituels qui ont été perpétrés par des membres du clergé et des religieux nous scandalisent profondément. Ces outrages ont été subis par des enfants, des religieuses, des adultes vulnérables et des personnes autochtones. Notre Église doit poursuivre l'analyse des causes de ces abus, son engagement en faveur de leur prévention et le développement de formes de réparation et de guérison. Le cléricalisme, identifié par le pape François comme une cause qui engendre et perpétue les abus, doit être dénoncé avec détermination³.

Nous avons ensemble le devoir d'écouter les femmes et les personnes victimes de violence. Nous devons agir en matière de prévention, d'éducation et de mobilisation. Les hommes doivent être les alliés des femmes dans cette lutte. Faire mémoire constitue un devoir pour éviter de répéter le mal dans nos histoires personnelles et collectives. Se souvenir de la violence faite aux femmes et aux personnes vulnérables devrait nous conduire à agir, afin de relever dans la dignité toutes celles et ceux qui souffrent, susciter l'espérance et ressusciter des relations de paix et d'unité.

Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes et d'autres membres de la Table provinciale de pastorale sociale :

Mme Audrey Boucher	Mme Thérèse Duval	Mme Eileen Perry
Mme Mélanie Charron	Mme Sylvie Gagné	Mme Mylène Renaud
Mme Hélène Dargis	Mme Christiane Lafaille	Mme Sasha Valdes
Mme Caroline Dostie	Mme Ingrid LeFort	

Conseil Église et Société :

Mme Sabrina Di Matteo	Mgr René Guay
Mme Émilie Frémont-Cloutier	Mgr Claude Hamelin
Mme Silvia Garcia Agnelli	Mgr Marc Pelchat, président
M. Frédéric Barriault	M. Simon Labrecque, secrétaire

INFORMATIONS

Mme Christiane Lafaille
450 466-1506, poste 202

Mme Sabrina Di Matteo
514 259-0856, poste 106

3. *Lettre du pape François au peuple de Dieu*, 20 août 2018.

Plusieurs événements de commémoration et de réflexion sont organisés autour du 6 décembre, *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*. Une liste partielle est disponible sur le site de l'AECQ.

Plusieurs ressources pastorales sont également disponibles en ligne, dont une proposition de rituel de commémoration chrétienne à organiser dans votre milieu.